



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ECOSENSE 1000 SURFACTANT

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit ECOSENSE 1000 SURFACTANT

Numéro du produit 46516

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Tensioactif

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
sds@univar.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 46516

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Eye Dam. 1 - H318

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H318 Provoque de graves lésions des yeux.

ECOSENSE 1000 SURFACTANT

Mentions de mise en garde	P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
Contient	D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERIC, DECYL OCTYL GLYCOSIDE

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERIC, DECYL OCTYL GLYCOSIDE			>=48.0 - <=55.0%
Numéro CAS: 68515-73-1	Numéro CE: 500-220-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488530-36-XXXX	
Classification Eye Dam. 1 - H318			

WATER			>=40.0 - <=50.0%
Numéro CAS: 7732-18-5	Numéro CE: 231-791-2		
Classification Non Classé			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.
--	---

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Rincer le nez et la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer à rincer pendant 30 minutes. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.
-------------------------	--

ECOSENSE 1000 SURFACTANT

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire.

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes des substances suivantes: Carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Evacuer la zone. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement.

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Evacuer la zone. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Tenir le dos contre le vent. Prévoir une ventilation suffisante. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Ne pas utiliser d'eau, si vous pouvez l'éviter. Éviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

ECOSENSE 1000 SURFACTANT

Précautions d'utilisations

Éviter le contact avec les yeux. Éviter de respirer les vapeurs. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Prévoir une ventilation suffisante. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à l'écart des produits suivants: Oxydants puissants. Bases fortes. Acides forts. Réducteurs forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERIC, DECYL OCTYL GLYCOSIDE (CAS: 68515-73-1)

DNEL

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 595000 mg/kg
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 420 mg/kg
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 357000 mg/kg
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 35.7 mg/kg
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 124 mg/m³

PNEC

- Eau douce; 0.1 mg/l
- Eau de mer; 0.01 mg/l
- rejet intermittent; 0.27 mg/l
- Sédiments (eau douce); 0.487 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.048 mg/kg
- Station d'épuration des eaux usées; 560 mg/l
- Sol; 0.654 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

ECOSENSE 1000 SURFACTANT

Protection des mains	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 2 heures. Caoutchouc butyle. Caoutchouc chloroprène. Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Caoutchouc nitrile. Polyéthylène. Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Epaisseur: > 0.35 mm Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.
Mesures d'hygiène	Se laver la peau soigneusement après manipulation. Prévoir une fontaine oculaire.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à vapeurs organiques. Filtre combiné, type A2/P2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Faible. Douceâtre.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): 10 - 13
Point de fusion	0°C Valeur estimée.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	> 100°C Coupelle fermée. Valeur estimée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	17.5 mm Hg @ 20°C Valeur estimée.
Densité de vapeur	0.8 Valeur estimée.
Densité relative	1.12 @ 20°C Valeur estimée.
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau. 100 % eau @ 20°C
Coefficient de partage	Pow: 1.72

ECOSENSE 1000 SURFACTANT

Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	<3000 mPa s @ 25°C Valeur estimée.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Non disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucune information disponible.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage prescrites.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Ne polymérisera pas.
--------------------------------------	----------------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées.
---------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants. Réducteurs forts.
------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone.
-------------------------------------	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL ₅₀ orale)	DL ₅₀ >3000 mg/kg, Orale, Rat This information is based on test data from similar products
--------------------------------------	---

Toxicité aiguë - cutanée

ECOSENSE 1000 SURFACTANT

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin This information is based on test data from similar products

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Indéterminé.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

pH extrêmes Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Risque de lésions de la cornée. Des brûlures peuvent survenir.

Informations toxicologiques sur les composants

D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERIC, DECYL OCTYL GLYCOSIDE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat OECD 401

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >2000 mg/kg, Cutanée, Lapin OECD 402

Toxicité aiguë - inhalation

ECOSENSE 1000 SURFACTANT

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas d'information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin OECD 404 This information is based on test data from similar products

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Lapin OECD 405 Sur la base de résultats de test.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Souris OECD 429

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif. OECD 476

Essais de génotoxicité - in vivo Négatif. Souris

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité - NOAEL 1000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Irritant pour la peau.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

ECOSENSE 1000 SURFACTANT

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: > 100 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)
This information is based on test data from similar products

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 150 mg/l, Daphnia magna
OECD 202
This information is based on test data from similar products

Toxicité aiguë - plantes aquatiques ErC₅₀, 72 heures: 37 mg/l, Desmodium subspicatus
OECD 201
This information is based on test data from similar products

Informations écologiques sur les composants

D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERIC, DECYL OCTYL GLYCOSIDE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 96.64 mg/l, Poissons
OECD 203
NOEC, 96 heures: >21 mg/l, Cyprinodon variegatus

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: >100 mg/l, Daphnia magna
OECD 202
CE₅₀, 48 heures: 31.62 mg/l, Invertébrés d'eau de mer

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: 19.82 mg/l, Sclerodermis capricornutum
CE₅₀, 72 heures: 37 mg/l, Desmodium subspicatus

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie NOEC, 28 jours: 1.8 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: 2 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation >60%: 28 jours
OECD 301F

Informations écologiques sur les composants

D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERIC, DECYL OCTYL GLYCOSIDE

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 100%: 28 jours
OECD 301E

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage Pow: 1.72

Informations écologiques sur les composants

ECOSENSE 1000 SURFACTANT

D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERIC, DECYL OCTYL GLYCOSIDE

Potentiel de bioaccumulation	Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables. FBC: <100,
Coefficient de partage	log Pow: < 1.77

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Le produit est soluble dans l'eau.
----------	------------------------------------

Informations écologiques sur les composants

D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERIC, DECYL OCTYL GLYCOSIDE

Mobilité	Aucune information disponible.
----------	--------------------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.
---------------------------------------	--

Informations écologiques sur les composants

D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERIC, DECYL OCTYL GLYCOSIDE

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.
---------------------------------------	---

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	Aucune information disponible.
------------------------	--------------------------------

Informations écologiques sur les composants

D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERIC, DECYL OCTYL GLYCOSIDE

Autres effets néfastes	Aucune information disponible.
------------------------	--------------------------------

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).
---------	--

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

ECOSENSE 1000 SURFACTANT

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

ECOSENSE 1000 SURFACTANT

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision 04/02/2019

Numéro de version 3.000

Remplace la date 16/10/2017

Numéro de FDS 46516

ECOSENSE 1000 SURFACTANT

Statut de la FDS Approuvé.

Mentions de danger dans leur intégralité H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Signature Lisa Bland